

Bulletin Municipal 2020



Saint Mars - sur - Colmont



Le Conseil Municipal



Odile Aveneau
Maire,
Conseillère
communautaire CCBM
Référente Economique
CCBM
Présidente du CCAS



Jean- Marie Bonneau
2^{ème} Adjoint
Membre CCAS
Délégué CCBM environnement
Commission communale
d'Appel d'offres
Référent Polleniz Frelons
Référent Sécurité Routière



Alain Forêt
1^{er} Adjoint
Aménagement et espaces
verts
Membre CCAS
Délégué SIAEP
Délégué CCBM
développement durable
Commission communale
d'Appel d'offres



Axel Guerrier
Commission contrôle liste
électorale
Commission communale
appel d'offres
Correspondant défense –
Correspondant Territoire
énergie



Vincent Heurtaux
Délégué CCBM
environnement
Commission communale
appel d'offres
Référent nuisibles et ADMR



Hélène Lemarchand
Déléguée CCBM
Solidarité Jeunesse
Commission
communale d'Appel
d'offres



Anne-Sophie Lochu
Déléguée SIAEP
Déléguée CCBM
culture Tourisme



Sandrine Mayoni
Membre CCAS
Déléguée CCBM
Culture - Solidarité
Jeunesse
Affaires scolaires



Nathalie Portes
Déléguée SIAEP
Déléguée CCBM
Tourisme - Economie
Emploi santé Finances
Déléguée Territoire
Energie 53



Jean-Yves Ruault
3^{ème} Adjoint
Gestion cimetière
Délégué CCBM
Développement
durable
Délégué Mayenne
Ingénierie



Lucien Thériau
Membre CCAS
Commission communale
appel d'offres
Délégué SIAEP

Le Mot du Maire

Chères Marsicolmontoises et Chers Marsicolmontois,

Que dire de l'année 2020 qui vient de s'écouler ?

Beaucoup de choses ont été dites, de nombreuses règles ont été édictées, je pense qu'il ne faut pas trop ajouter de commentaires. La santé publique est un sujet très important que nous prenons au sérieux.

Pour ma part, sur le plan municipal, le plus compliqué dans cette période est de ne pas pouvoir vous rencontrer.

Nos associations sont à l'arrêt, nos manifestations annulées, notre fonctionnement est chamboulé.

Bien sûr, nous restons disponibles, sur rendez-vous, pour vous rencontrer en Mairie et répondre à vos différentes interrogations.

Il faut absolument garder le moral, et j'espère du fond du cœur que vous avez tout de même passez de bons moments en ces fêtes de fin d'année.

Dans ce contexte exceptionnel, le 15 mars dernier, vous avez renouvelé votre confiance à l'équipe municipale que je vous proposais, je tiens sincèrement à vous remercier de votre soutien.

Notre action va se poursuivre avec une équipe renouvelée, rajeunie et volontairement paritaire. Installée le 26 mai, malgré cette crise sanitaire et les difficultés pour se réunir, l'équipe municipale est au travail, les réflexions et le programme des travaux pour le mandat à venir commencent à se dessiner. En raison des conditions actuelles, les projets avancent plus doucement et trouveront, je l'espère, une réalisation en cette fin d'année.

Le Mot du Maire

En ce début d'année 2021, je tiens à féliciter l'équipe enseignante qui a permis à notre école de fonctionner le temps du confinement au travers de la nouvelle technologie et du suivi de leurs élèves.

La reprise en présentiel courant mai a pu être organisée en suivant scrupuleusement chacun des protocoles sanitaires successifs.

Je souhaite remercier chaleureusement le personnel communal pour la gestion de la crise, une équipe qui s'est investie dans l'application des protocoles très complexes et parfois changeants, Marie-Agnès pour toute l'organisation et la gestion au sein de la cantine, Evelyne notre secrétaire est passée en télétravail pour assurer le suivi des dossiers administratifs et la comptabilité – gestion de la commune, depuis cette période, Evelyne est en télétravail le matin et l'après midi la mairie est ouverte. Une nouvelle organisation qui fonctionne bien. Aurélie, Renaud, et les intervenants qui ont permis de mener à bien l'application de toutes les exigences au sein de notre établissement scolaire.

Je remercie les bénévoles du portage à domicile, leurs visites sont très appréciées par les bénéficiaires. Si vous avez un peu de temps à consacrer à nos aînés, vous pouvez rejoindre qu'équipe de bénévoles, vous serez les bienvenus.

Bravo à tous ces acteurs !

Pour des raisons évidentes, nous n'avons pu faire cette année, de cérémonie de vœux municipaux.

Il nous tarde à tous de nous réunir et retrouver de vrais liens sociaux.

Au nom du conseil Municipal, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de Saint Mars-sur-Colmont,
Et vous souhaite, à toutes et tous une bonne année 2021 !

Profitions pleinement des bons moments, des petits bonheurs au quotidien en famille, au travail, entre amis ...

Restons prudents, continuons à nous protéger, nous avons tant de choses à partager ensemble dans les mois à venir.

Bien cordialement,

Odile Aveneau

Etat-Civil



Naissances

BEAUDOIN GOUASDON Malo	« Fresnay »	06 janvier
CHEVILLARD TOM	« Le Bouillon »	02 avril
OURCEAU Arthur	« Le Vieux Beaugé »	08 avril

***Nos plus sincères félicitations aux heureux parents
et tous nos vœux de bonheur à ces bébés !***

Décès

AUBERT Georges	92 ans	31 octobre
PHOLOPPE Gislaine	65 ans	22 septembre
GUERRIER Victor	97 ans	04 juillet
GODEAU Bernard	96 ans	20 mars
LETISSIER née NEZAN Solange	90 ans	26 juillet



***Nous présentons aux familles touchées par ces deuils,
l'expression de notre profonde sympathie.***

Informations

Deux Centres de Vaccination Anti -Covid pour notre territoire :

Par la voix du Docteur Sainz-Torres du Pôle de Santé du Nord-ouest Mayennais (Ernée Bocage Santé) et du Docteur Lhuissier du Pôle de Santé de Mayenne, les professionnels de santé de notre territoire nous ont informé que deux centres de vaccination anti-COVID ouvriront :

- **Mayenne à compter du 18 janvier**
- **Ernée le 25 janvier prochain.**

Dans un premier temps, ils seront réservés aux personnes de plus de 75 ans vivant à domicile ou celles plus fragiles à très haut risque qui souhaitent recevoir le vaccin, vous devez prendre rendez-vous, un pour le premier vaccin et un pour le rappel.

Les prises de rendez-vous se font :

- soit par téléphone au 02 43 53 53 00, il se peut que la ligne soit encombrée par de nombreux appels, le Département a mis les moyens humains notamment le SDIS (service pompiers) afin d'éviter un temps d'attente, soyez patients !
- soit sur Internet via Doctolib : <https://www.doctolib.fr/>

Il semble à ce jour que l'assurance maladie n'assurera pas de transports sanitaires pour se rendre en centre de vaccination, ce qui impliquera peut-être qu'une réflexion soit menée pour les personnes susceptibles de rencontrer des difficultés à ce niveau.

Si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, faites le nous savoir, afin de pouvoir remonter l'information et de vous apporter une solution.

Les infos pratiques

Les horaires d'ouverture de Mairie

Depuis la crise sanitaire, Evelyne Rivière, secrétaire de mairie est en télétravail le matin et en présentiel l'après midi, c'est pourquoi les horaires d'ouverture de la mairie ont été modifiées.

lundi	14h à 18h30
mardi	14h à 18h30
jeudi	14h à 18h30
vendredi	14h à 18h30

Etant en couvre feu à 18h en cette période, la mairie fermera à 17 h45.

Les contacts

École Henri Matisse	Mme Marie RAGNEAU, Directrice Tél 02.43.00.14.51
 Prêtre	Père Ferdinand SORO - Contact Mme ALLAIN Tél 02.43. 00.20. 82 Permanence tous les jeudis matin au Presbytère de Oisseau à partir de 10H30
ADMR	Mme Véronique BONNEAU Tél 02.43.04.17.29 Mme LONGUAIVE – Châtillon Tél 02.43.00.22.28
Antenne Solidarité	rue de la cour des forges à Gorron, <i>en prenant RDV au 02.43.67.75.77</i>

Assistantes maternelles agréées

LEVERRIER	Mélanie	LA METAIRIE AU BOUVET	02 43 08 60 54
PARDONNET	Rosita	LA PETITE GASTE	02 53 77 91 19
PICQ	Martine	LES GOURFAUX	02 43 00 17 92

Les réservations de la salle

Bien qu'il soit impossible pour l'instant de se réunir en salle pour des rassemblements familiaux ou festifs, nous souhaitons que ces moments de convivialités pourront s'organiser dans les prochains mois , les tarifs de la salle sont inchangés.

Les réservations sont à effectuer auprès de Marie-Agnès Pollas

En période scolaire vous pouvez appeler au 02.43.00.13.79

Hors période scolaire au 06.38.33.50.50

Merci d'indiquer votre nom et n° de téléphone sur répondeur

Les Tarifs de Location de la Salle Communale

	<u>Commune</u>	<u>Extérieur</u>
- Cauton	85 €	85 €
- Vin d'honneur	60 €	80 €
- Vin d'honneur sépulture	30 €	30 €
- Buffet campagnard, soirée familiale (1repas)	105 €	135 €
- Banquet, mariage (repas le midi ou Journée complète)	155 €	195 €
- Soirée familiale (1 repas) + lendemain midi	160 €	225 €
- Journée complète + lendemain midi	215 €	260 €
- Assemblées, Soirée familiale sans repas	70 €	90 €
- Nuit de la St Sylvestre	155 €	160 €
- Associations locales : Bal payant, concours de cartes assemblées générales ou réunions	(chauffage en saison)	-
- Associations locales : un repas	65 €	-
- Chauffage (1 journée de location)	35 €	35 €
- Chauffage (1 journée ½ de location)	50 €	50 €
- Location de vaisselle 0.40 €/couvert- location de coupes 0.10 €/coupe		

Pièces d'identité

Vous souhaitez faire une pièce d'identité, désormais votre demande est à solliciter aux services de la mairie de Gorron.

Infos pratiques

- Les demandes de passeports et cartes d'identité se font sur RENDEZ-VOUS uniquement (02.43.30.10.50) Prévoir environ 20 min
- Présence exigée de chaque demandeur (y compris les enfants)
- Votre demande ne pourra être traitée que si le dossier est complet
- Prise d'empreintes des l'âge de 12 ans
- La Mairie ne délivre pas de passeport d'urgence
- La déclaration de perte ou vol peut se faire en mairie, auprès d'un consulat de France à l'étranger ou des services de police étrangers

Adresses utiles

Pour la pré-demande
www.ants.interieur.gouv.fr

servicepublic.fr
www.mayenne.gouv.fr
(rubrique démarches administratives)



Après la reception du SMS
reprendre **Rendez-vous**
Pour récupérer votre titre
d'identité

02.43.30.10.50



Cartes d'identité et Passeports Biométriques

SUR RENDEZ - VOUS
02.43.30.10.50



Place de la Mairie
53120 GORRON
02.43.08.65.47
02.43.30.10.50
ville.gorron@gorron.fr

Carte d'identité

Documents à fournir (originaux)

- L'imprimé CERFA n°12100*02 rempli*, fournie en Mairie ou pré-demande (www.ants.interieur.gouv.fr)
- 1 justificatif d'identité et de nationalité (carte d'identité ou extrait d'acte de naissance)
- 1 photo d'identité datant de moins de 6 mois
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, eau, quittance de loyer...)
- Rapporter impérativement l'ancienne carte d'identité

*dans tous les cas les noms, prénoms date et lieu de naissance des parents sont obligatoires

En cas de perte

- - 1 timbre fiscal de 25€
- Déclaration de perte ou vol.
- Fournir un acte de naissance (Mairie du lieu de naissance)
(Né à l'étranger : Service central d'état civil BP1056 44035 NANTES)

Passeport

Documents à fournir (originaux)

- L'imprimé CERFA n°12100*02 rempli* fournie en mairie ou pré-demande (www.ants.interieur.gouv.fr)
- 1 justificatif d'identité et de nationalité (carte d'identité ou extrait d'acte de naissance)
- 1 photo d'identité datant de moins de 6 mois
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, eau, quittance de loyer...)
- Rapporter impérativement l'ancien passeport (si renouvellement)
- Timbre fiscal
 - 86 € pour les personnes majeurs
 - 42 € pour les personnes mineur de 15 ans et +
 - 17 € pour les personnes mineur de -15 ans

*dans tous les cas les noms, prénoms date et lieu de naissance des parents sont obligatoires

Selon votre cas, vous devrez également apporter les documents suivants:

Personnes hébergées: Photocopie de la CNI de l'hébergeant+attestation sur l'honneur+justificatif de domicile

Personnes divorcées: Une copie du jugement de divorce ou autorisation écrite de l'ex conjoint pour les femmes désirant utiliser leur nom d'épouse.

Personnes veuves: Extrait acte de décès du conjoint ou livret de famille pour l'inscription de la mention «veuve».

Personnes mineurs: 1 justificatif de l'exercice de l'autorité parentale + justificatif du responsable légal

- **Parents mariés :** livret de famille ou la copie intégrale d'acte de naissance.
- **Parents non mariés :** copie intégrale d'acte de naissance mentionnant la reconnaissance avant l'âge de 1 an par les 2 parents.
- **Parents Divorcés :** copie de la décision de justice qui désigne le (ou les) parent(s) qui exerce(nt) l'autorité parentale.
- **Autre personnes exerçant l'autorité parentale:** copie de la décision de justice prononçant le déchéance ou autorisant la délégation de l'autorité parentale

Trésorerie de Gorron



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

La trésorerie de Gorron est désormais fermée au public. Pour toutes informations ou demandes, vous devrez vous rendre au centre des impôts de Mayenne, vous pouvez également vous déplacer aux permanences organisées par le Centre des Impôts de Mayenne, à compter de janvier 2021.

Gorron : 1^{er} et 4^{ème} mardi du mois

De 9h – 12h sur RDV au 02.43.30.10.58

Espace France Services – Mairie de Gorron

Landivy : 2^{ème} jeudi du mois

De 9h à 12h sur RDV au 02.43.05.42.05

Mairie de Landivy

Ambrières les Vallées : 3^{ème} vendredi du mois

De 9h à 12h sur RDV au 02.43.08.01.79

Espace France Services – Mairie de Ambrières

La Vie Communale

Antenne relais

Depuis juin 2020, l'antenne relais est activée, les quatre opérateurs y sont connectés.

Si vous rencontrez des difficultés de réseau depuis, ce n'est pas acceptable, et ce n'est pas le but. Il semblerait que SFR couvre moins bien la commune. Quelques abonnés se sont manifestés et nous nous sommes rapprochés auprès des services.

Nous vous invitons donc, si la couverture de votre réseau est moindre, à nous le faire savoir, en précisant bien l'opérateur, le lieu et dans un rayon de combien vous captez moins ou plus depuis l'installation de l'antenne.

Tous les opérateurs se sont engagés et doivent être opérationnels.



Travaux des lagunes

Aquasol – Bureau d'étude technique en environnement a été retenu pour réaliser les analyses Bathymétriques.

Compte-tenu de la situation actuelle relative au Covid 19, l'épandage des boues non hygiénisées est aujourd'hui interdit, et nous ne savons pas jusqu'à quand.

Nous nous adapterons pour la période de travaux.

Toiture du clocher

Suite à des vents violents, le clocher s'est trouvé endommagé.

L'entreprise AG'RENOV est intervenue l'automne dernier, le coût de l'opération s'élève à 6.583,75 €.

Une partie des travaux a été prise en charge par l'assurance.



L' Adressage

Validé par les services fiscaux, l'adressage, qui consiste à la dénomination des différentes voiries et à la numérotation de l'ensemble des habitations et des exploitations agricoles, a été mis en place sur notre commune dans le but de faciliter:

- L'accès des soins et des premiers secours
- Le développement des services à la personne
- Les déplacements vers et à l'intérieur de la commune grâce à la technologie GPS
- La livraison des entreprises
- La distribution du courrier par le facteur qu'il soit référent, remplaçant ou saisonnier
- Le raccordement abonné à la fibre optique

Nous vous enverrons un courrier vous donnant votre nouvelle adresse, pour bon nombre seul un numéro est ajouté au lieudit.

Votre adresse, si elle est modifiée, sera à diffuser auprès de tous vos contacts, publics et privés. Vous trouverez ci-dessous un guide pour vous y aider.

La plaque de numérotation à apposer vous sera offerte et parallèlement, les panneaux avec les noms de voie seront installés.

VOS CORRESPONDANTS	MOYENS DE COMMUNICATION
Services publics et organismes partenaires.	Se connecter sur Internet au site : service-public.fr • Créer un compte • Ouvrir la page « Déclaration de changement de coordonnées » https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193 • Suivre les instructions
	▪ Carte grise ▪ Caisses de retraites (Agirc et Arrco, Cnav, Retraites et solidarité, etc.), ▪ Caisses de sécurité sociale (CPAM, MSA, CAF, CNMSS, etc.), ▪ Énergie (EDF, ENGIE, Direct Énergie), ▪ La Poste, ▪ Pôle emploi, ▪ Service des impôts, ▪ Etc.
Autres Organisme ou entreprises Contacter par téléphone ou se connecter sur Internet aux différents sites de vos fournisseurs ou entreprises de services, et modifier les coordonnées	▪ Banque ▪ Assurance ▪ Caisse de retraite ▪ Cartes de fidélité ▪ Clubs ▪ Ecoles ▪ Entreprise des eaux ▪ Fournisseurs de téléphonie ▪ Mutuelles ▪ Etc.

Les Travaux

Travaux Mairie

Après avoir mis en conformité cette étude, la procédure de marchés aurait dû être lancée l'an passé, cependant en raison de la crise sanitaire , elle a été retardée.
Dès que possible, nous reprendrons ce projet.

Travaux dans l'agglomération

Le relevé topographique des infrastructures vient d'être achevé par Kaligéo; le montant des honoraires est de 3.528 €.

Une étude d'aménagement va pouvoir être réalisée en collaboration avec Mayenne Ingénierie.

Salle de réunion rue de Châtillon:

Souhaitant améliorer la résonnance, des aménagements dans cette pièce sont à envisager, comme par exemple dans la salle de restaurant du Saint-Médard, par des panneaux acoustiques qui atténuent fortement l'écho.

Terrain de Tennis:

Des devis de clôtures sont actuellement en cours d'examen, ainsi que la restauration du muret. *Les murets dans le bourg sont protégés dans le cadre du PLUI.*

Rue de Montalon: travaux d'enfouissement de réseaux:

Cette rue nécessite une amélioration du cadre de vie, aussi il est projeté des travaux d'enfouissement de réseaux.

Si l'enveloppe budgétaire de Territoire Energie le permet, la rue de Châtillon , qui resterait la dernière de l'agglomération où l'enfouissement n'est pas réalisé, serait aussi programmée simultanément.

Les Budgets Communaux

Assainissement

Fonctionnement

- Recettes : 38 025.00 €
- Dépenses : 5 782.47 €

Investissement

- Recettes : 32 625.76 €
- Dépenses : -

Excédent

68 868 .39 €

Fonctionnement

- Recettes : 14 747 .62 €
- Dépenses : 3 609.90 €

Investissement

- Recettes : 0.00 €
- Dépenses : 0.00 € -

Excédent

11 137.72 €

CCAS

Fonctionnement

- Recettes : 492 304.58 €
- Dépenses : 343 612 .51 €

Investissement

- Recettes : 135 813.38 €
- Dépenses : 36 160.00 €

Excédent

248 344 .58 €

Commune

Il est à noter que les budgets 2020 sont très excédentaires, cependant ils ne reflètent pas une année comptable dans des conditions normales de fonctionnement, les travaux étant retardés, ceci s'expliquant par le contexte actuel.

Les impôts locaux dont les taux pour 2020 ont été maintenus comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 25.70%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 39.76%

Les Budgets Communaux

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général (eau-EDF combustibles Alimentation, transports, assurances, taxes)	→	96 615 .48 €
Charges de personnel	→	147 877.13 €
Atténuation de produits (Bocage mayennais)	→	49 728.00 €
Autres charges gestion courante (élus, subventions, prix)	→	30 775.05 €
Charges financières (intérêts des emprunts)	→	3 878.01 €
Amortissements	→	2 669.40 €
Opérations d'ordre entre sections	→	11 644.44 €
Charges exceptionnelles	→	825.00 €
Total	→	346 612 .51 €

Recettes de fonctionnement

Excédent antérieur reporté	→	113 653.44 €
Atténuation de charges	→	522.00 €
Opération d'ordre entre sections	→	1 018.44 €
Produits de services (cantine-garderie-concession)	→	16 109.79 €
Impôts et taxes	→	185 855.00 €
Dotations et participations	→	146 799.17 €
Autres produits de gestion courante	→	10 423.47 €
Produits exceptionnels	→	17 923.27 €
Total	→	492 304 .58 €

Les Budgets communaux

Dépenses d'investissement

Moins value vente de parcelles	→	1 018.44 €
Remboursement emprunts et caution	→	14 609 .06 €
Accessoire informatique	→	895.53 €
Immobilisations corporelles	→	19.637,84 €
<u>Total</u>	→	36 160.87 €

Recettes d'investissement

040 Opération d'ordre	→	14 313.84 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	→	8 650.20 €
FCTVA et taxe aménagement	→	705.19 €
Subvention départementale	→	1 734 .15 €
Emprunt	→	110 410 .00 €
<u>Total</u>	→	135 813.38 €

Les opérations d'investissement s'élèvent
à un montant de 20 533.37 euros

Les principales dépenses ont été des travaux de viabilisation pour 1018.44 €, l'étude de travaux de sécurité pour 2 376.00 €, l'achat d'ordinateurs et tablettes pour l'école pour 8 179.00 € subventionné à 50% par l'Académie .

Des poteaux incendies ont été remplacés pour 7 488.00 € puis du petit matériel pour 1 471.93 €.

Les subventions

Aux Associations Communales

Les animations locales n'ont pu être réalisées comme à l'accoutumée en raison de la crise sanitaire, cependant les associations ont des charges fixes d'assurances et cotisations à acquitter telles que les associations sportives, c'est pourquoi après concertation, le Conseil Municipal, a décidé d'arrêter les subventions comme suit :

Association Parents d'Elèves	→	550.00 €
A.F.N	→	300.00 €
Club de Gymnastique	→	400.00 €
Comité des fêtes	→	400.00 €
Coopérative scolaire	→	160.00 €
Les Fournées Marsicolmontoises	→	150.00 €
Union Sportive St Mars	→	700.00 €

Aux organismes extérieurs

SPA	→	158.07 €
Polleniz	→	146.08 €
CAUE Laval	→	50.00 €
Fondation du Patrimoine	→	55.00 €
Polleniz action collective frelons asiatiques	→	1 000.00 €

La Restauration Scolaire

La cantine cette année a connu beaucoup de changements notamment au niveau de l'agencement, et parfois deux services de repas ont dû être mis en place pour éviter trop de brassage entre les deux classes. Marie-Agnès a dû s'adapter à chaque protocole et je tiens à la féliciter pour sa rigueur pour répondre à toutes ces exigences.

Le menu végétarien, initialement imposé par la loi EGalim en vue de diminuer le gaspillage alimentaire, a tout d'abord été mis en place une fois par semaine dans notre cantine mais est suspendu provisoirement à ce jour, l'équilibre de ces menus étant pesant, bien que les enfants se sont assez bien adaptés, nous préférons privilégier la gestion des gestes barrières et l'organisation du service pendant la crise sanitaire que nous vivons.

L'expérimentation des repas végétariens fera l'objet d'une évaluation à la fin de l'année.

Pour ne pas déroger aux habitudes, les enfants ont fêté Noël avec un repas festif!



La Vie Scolaire

À la médiathèque :

En février 2020 les deux classes se sont rendues à la médiathèque d'Ambrières. Là-bas les enfants ont participé à différents ateliers :

Lecture d'histoires par Yvana, la bibliothécaire



Apprendre à raconter une histoire à l'aide d'un « Raconte Tapis », mais aussi inventer une histoire à plusieurs.



La classe à la maison:

Comme partout en France et dans le monde, la pandémie de Covid19 est venue perturber la suite de l'année .

Pour commencer : la classe à la maison ! Une expérience inédite avec ses hauts et ses bas mais qui a permis à tous, élèves, parents et enseignants, de faire des découvertes et parfois même de se (re)découvrir: des parents qui s'improvisent enseignants, des enseignantes qui réinventent leur pédagogie, des élèves qui apprennent à travailler avec plus d'autonomie, etc

Les élèves ont eu plaisir à partager leurs travaux grâce aux technologies modernes (blog, classe virtuelle, échange de mails, de sms, etc) :

Pour poursuivre la découverte des châteaux débutée en classe les CP ont par exemple construit des maquettes :



La Vie Scolaire

Enfin la reprise :

Mi-mai les élèves de Grande Section, CP et Ce1 sont les premiers à revenir à l'école. Le protocole est strict: nombre d'élèves limité, distance d'un mètre entre les tables, lavages réguliers des mains, masque pour les maîtresses, etc. Les élèves, les parents, les enseignantes, la municipalité, la cantine, tout le monde s'organise et s'adapte.



Fin juin tout le monde est enfin de retour, les plus jeunes sont les derniers à revenir.

Tous les projets ont été annulés : rencontres sportives, sorties au cinéma de Gorron, représentation d'un spectacle Chorale dans la salle d'Ambrières par les élèves de la grande section au CM2, voyage scolaire... Mais le protocole s'est assoupli, les élèves profitent des retrouvailles avant les grandes vacances !



Le pique nique de fin d'année.



Relais assistantes maternelles

R.A.M DU BOCAGE **(Relais assistantes maternelles)**



Vous êtes assistante maternelle ou vous êtes intéressée par le métier...

Vous vous interrogez sur le métier d'assistant maternel, Vous souhaitez connaître vos droits et devoirs en tant que salariée, Vous souhaitez évoluer dans votre profession, Vous êtes garde à domicile ou intéressé par le métier... Vous souhaitez vous faire connaître auprès des parents, Vous souhaitez connaître vos droits et vos devoirs en tant que garde d'enfants à domicile

Vous êtes garde à domicile ou intéressé par le métier...

Vous souhaitez vous faire connaître auprès des parents, Vous souhaitez connaître vos droits et vos devoirs en tant que garde d'enfants à domicile.

Le RAM du Bocage est un service d'informations au service des parents et des professionnels de la petite enfance

Stéphanie vous accueille le lundi, mardi, jeudi de 14h à 17h30 (principalement sur rendez-vous ou par téléphone et mail).

Le RAM du Bocage est un service d'échanges et de rencontres au service des professionnels de la petite enfance

Stéphanie et Lucie vous accueillent lors des matinées rencontre-éveil le mardi, jeudi et vendredi matin entre 9h30 et 11h30 sur différentes communes de la CCBM. Un programme est envoyé aux assistantes maternelles. (Pour les gardes à domicile, n'hésitez pas à demander le programme auprès du RAM)



Vous êtes parents ou futurs parents...

Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant (assistante maternelle, garde à domicile, accueil collectif ...), Vous employez ou allez employer une assistante maternelle ou une garde à domicile et vous souhaitez connaître les démarches à effectuer, Vous souhaitez connaître les différentes aides (CAF, MSA) relatives au mode de garde choisi.

RAM du Bocage – Communauté de Communes du Bocage Mayennais
1 Grande Rue - 53120 GORRON
02.43.08.77.61 ou 06.16.52.63.25 - ram@cc-bocagemayennais.fr

2021



Chantiers Citoyens Argent de Poche Et Ateliers Actes Citoyens*

Sur le Bocage Mayennais

Pour les jeunes de
16* à 18 ans

* Ateliers actes citoyens pour les jeunes de 14 à 15 ans

Le principe du dispositif est d'effectuer des petits chantiers de proximité durant les congés scolaires.

Les chantiers ont pour but de participer à l'amélioration du cadre de vie. En contrepartie d'une indemnisation ou sous forme de Bourse déclik* (15 € par jeune/3h).

Hiver : inscription semaine 5

Printemps : inscription semaine 14

Été : inscription semaine 22

Toussaint : inscription semaine 39

Noël : inscription semaine 48



Avec le concours de la CCBM

Édité et réalisé par nos soins.



Maison des Initiatives Jeunesse

Contact au 06.72.37.08.35

mij53@orange.fr

www.maisondesinitiatives.sitew.org



L'Argent de Poche



Six jeunes de St Mars sur Colmont et des communes environnantes ont participé à ce chantier :

GENEVÉE Léa

L'HOTIS Kelig

POTTIER Noémie

MONTASTIER Noa

HEUVELINNE Alan

LANGNER Léo.

Confié à la Maison des Initiatives Jeunesse de Gorron, le chantier argent de poche s'est déroulé du 15 au 17 juillet pendant trois après-midis de 14h à 17h, et a permis aux jeunes de gagner 15 € par demi-journée de 3 heures.

Les jeunes ont été accueillis par les élus Axel GUERRIER et Vincent HEURTAUX qui les ont encadrés pendant le chantier, accompagnés de l'agent communal Marie-Agnès POLLAS.



L'Argent de Poche

Le nettoyage des classes et de la garderie.
Beaucoup avait été fait pendant le confinement, donc le ménage a été un peu plus rapide que d'habitude



Quelques travaux d'entretien extérieur :

Le désherbage des carrés potager et derrière la petite classe.

La dernière après-midi, ils ont nettoyé le terrain de pétanque.

Les jeunes ont aussi peint les jeux au sol, les carrés potager, la bordure de trottoir et la palissade qui sépare l'école du jardin de Marie-Agnès.

Et quelques autres activités comme :

Le déplacement de plusieurs meubles dans la petite classe, la réparation d'un bureau et la fixation d'un tableau Veleda.

La mise à la déchetterie de deux vieux ordinateurs, un fauteuil de bureau ainsi qu'une table en métal, qui restaient stockés dans le préau.



L'Amicale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord



Le Mercredi 29 Janvier ***Assemblée générale et galette des Rois à la Salle des Fêtes.***
Vingt sept personnes étaient présentes.

Le Samedi 16 mai

Cérémonie commémorative et dépôt de gerbes au monument aux morts pour célébrer le 75^{ème} anniversaire du 8 Mai 1945, avec les drapeaux des anciens d'AFN et de 39-45. Mme le Maire a fait l'appel des Morts pour la France et fait observer la minute de silence. Elle a aussi lu la lettre du Président de la République. Nous étions seulement 8 personnes en raison de la crise sanitaire.

Le samedi 14 novembre

Cérémonie commémorative et dépôt de gerbes au monument aux morts pour célébrer l'armistice du 11 novembre 1918. Nous avons les drapeaux des anciens d'AFN et de 39-45. Nous avons fait le même cérémonial que le samedi 16 mai. Nous étions seulement 5 personnes en raison de la crise sanitaire.



**Cérémonie
8 mai**

Union Sportive Saint Mars



Chers Marsicolmontois,

Tout d'abord, je voudrais revenir sur l'année 2019 où l'USSM, St Mars en général, a perdu beaucoup de ses fidèles. J'avais eu une pensée pour Victor Hameau et Renée Hatte mais j'ai commis l'impardonnable, comment oublier notre Roger Chesneau national, le Ptit Roger comme on disait.

Roger a été joueur bien sûr pendant de nombreuses années à l'USSM, toujours très actif pour le bon déroulement de la vie du club. Tu avais le bénévolat dans l'âme, chaque tournoi on te voyait à la préparation, puis au barbecue et puis le lendemain pour le démontage ; toujours là à nous donner un coup de main.

Comme pour chaque festivité à St Mars tu disais que c'était tes petites vacances, nous ne te remercierons jamais assez pour tout ce que tu as fait pour nous.

Au revoir Ptit Roger

Cette saison est émaillée une nouvelle fois, non pas par la météo mais bien par ce virus, je ne m'étalerais pas dessus, on en parle déjà assez comme ça. Il faut avouer tout de même qu'il y a un manque en nous de ne plus pouvoir se retrouver chaque dimanche pour jouer, dialoguer, communiquer, oui tout cela manque comme tout à chacun dans la vie quotidienne. Restons positifs tout de même, un jour viendra, espérons courant 2021 nous pourrons nous réunir comme avant. Dans les villages où il ne se passe pas grand chose, ça dérange moins, mais à St Mars c'est un péché de nous laisser enfermer.

Même s'il y a peu d'espoir que la saison 2020-2021 reprenne, on se fixe le premier rendez-vous pour le tournoi, le lundi de pentecôte, croisons les doigts et s'il y a des bonnes âmes pour mettre un cierge pour nous, on est preneur !!!!

Merci à tous les membres, les joueurs et les bénévoles de l'USSM, tenez vous prêt quand ça va repartir. Nous avons encore beaucoup de projets pour cette association et merci à la mairie de St Mars pour son soutien par ces temps difficiles.

Meilleurs vœux pour 2021 et prenez soin de vous.



**Le Président,
Christian FOUCHER**

Le Milieu Associatif

Si l'année 2020 ne nous a pas permis d'organiser nos festivités habituelles, c'est avec espoir que nous avons programmé notre traditionnelle fête de la St Médard pour les 5 & 6 juin prochains.

Nous préparons les courses cyclistes du dimanche avec un championnat de courses contre la montre en matinée.

Le Comité des Fêtes est très attaché à ces festivités qui animent notre commune pour vous faire partager de bons moments.

Tous nos meilleurs vœux pour 2021 et rendez-vous en juin prochain! **Patricia Gandon**

Comité des Fêtes



Club de Gym

Après un début de saison chaotique, les cours de gymnastique n'ont pu continuer. L'année 2020 a été très particulière, mais nous souhaitons vivement pouvoir reprendre notre activité. Et c'est dans l'attente de pouvoir à nouveau nous retrouver dans la bonne humeur et la convivialité que nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2021 !

Delphine Lecomte

L'Association des Parents d'Elèves,

que je représente, tient à remercier ceux et celles d'entre vous qui ont participé à l'achat des chocolats de Noël à l'école. Nous aurions aimé tous vous rencontrer comme à l'accoutumée à cette occasion mais nous avons dû nous résoudre à procéder autrement afin de protéger les personnes vulnérables. Cette vente a permis d'acheter de nombreux livres pour la classe des grands et des jeux d'éveil et de motricité pour la classe des petits.

Si le traditionnel loto, prévu pour au 21 février prochain, ne pourra malheureusement pas avoir lieu, nous espérons de tout cœur pouvoir organiser la fête de l'école le dimanche 27 juin.

Avec tous nos meilleurs vœux pour 2021, à bientôt !

Anne-Sophie Lochu



Fournées Marsicolmontoises



L'année 2020 ne nous a pas permis de vous faire partager nos fournées Marsicolmontoises mais nous ne manquerons pas de vous donner rendez-vous en 2021 dès que possible pour déguster nos viennoiseries habituelles !

Bonne année 2021 à tous !

Hubert Ricoup

Le Calendrier des Festivités

Avec espoir, les associations ont arrêté leur programme pour l'année 2021.
Chacun, Chacune des Présidents et leurs membres ont à cœur de permettre de retrouver la vie d'avant.

Elles proposent donc un programme qui permettra à tous de se revoir dès que possible dans un esprit de Convivialité et de Fêtes.

Nous en avons tous besoin.

8 Mai	Commémoration avec les AFN
27 mai	Passage des Boucles de la Mayenne
6 et 7 juin	Fête communale de la St Médard avec le Comité des Fêtes
	Pains et viennoiserie au four organisés par les Fournées Marsicolmontoises
12 juin	Courses Cyclistes organisées par le Comité des Fêtes
27 juin	Fête de l'école organisée par l'APE
29 août	Concours de Pétanque organisé par le Comité des Fêtes
10-11 et 12 septembre	Les Montgolfiades restent à définir
18 septembre	Activités au Four à Pain organisées par les Fournées Marsicolmontoises Soirée Entrecôtes Frites de l'USSM
15 novembre	Commémoration du 11 novembre avec les AFN
27 novembre	Soirée Pot au Feu organisée par le Comité des Fêtes

CCBM RESO'AP



ACCOMPAGNEMENT, SOLIDARITE, HUMANITE



Fondée par la MSA Mayenne-Orne-Sarthe et les Féderations de rations Génération Mouvement des 3 départements, **RESSO'AP** (Réseau Social d'Aides à la personne) a pour but de maintenir l'autonomie des personnes par la mobilité sur les territoires et faciliter le maintien à domicile pour toute personne isolée, âgée, en situation de handicap, engagée dans des démarches d'insertion socio-professionnelle...

Elle propose un service d'accompagnements à domicile et hors domicile.

Aller chez le médecin, faire des démarches administratives, rendre visite à un proche... ces actes simples peuvent devenir un casse-tête pour les personnes les plus isolées. **RESSO'AP** met en relation des personnes ayant un besoin en accompagnement avec des bénévoles

Vous souhaitez :
Devenir bénévole
Bénéficier d'un accompagnement

Contactez vos interlocuteurs de proximité de RESO'AP :

- Pole Solidarité -Jeunesse de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais - Angélique FONTAINE au 02 43 08 16 11
- Familles Rurales de Gorron : M. PERRET - 06 89 30 44 43
- Générations Mouvement Ambrières : Mme PICAUT – 06 76 18 20 37
- Générations Mouvement Landivy : Mme FLEURY - 02 43 05 09 51

Ou RESO'AP par téléphone au 02 43 39 44 49 ou par mail contact@resoap.fr

Comment se déroule un accompagnement véhiculé après inscription ?

1 - Contactez la plateforme **RESSO'AP**
48 heures minimum avant votre rendez-vous ou sortie

02 43 39 44 49

Mail : contact@resoap.fr

**Du lundi au vendredi de 9H à 12h
et de 14h à 17H**

2 – **RESSO'AP** contacte le bénévole disponible le plus proche de chez vous

3 – **RESSO'AP** vous communique le nom et prénom du bénévole qui vous accompagnera dans votre déplacement

4- Une fois le déplacement réalisé , le bénévole vous fait signer un document mentionnant le nombre de kilomètres parcourus

6 – **RESSO'AP** rembourse le bénévole des frais kilométriques engagés.

Espaces de Partage et d'Initiatives

Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges **ouverts à tous** les habitants du Bocage Mayennais (quelque soit votre âge, votre situation, votre commune...).
A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

Ateliers proposés

- Des **ateliers manuels et créatifs** pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...
- Des **temps d'échanges** autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique...
- Des **actions santé – bien-être** : théâtre, écriture, mémoire, sport, temps d'informations...
- L'**atelier « Air de Famille »**, qui propose des temps d'échanges parents-enfants autour de sorties, cuisine, bricolage...
- Des **sorties pour découvrir son territoire** : marche nordique, cinéma, découverte du patrimoine, expositions, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales...

La **participation à la vie locale** : Création de décorations de Noël pour les communes, tricot pour les Petits Frères des Pauvres, animations diverses aux Jardins des Renaudies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose à Gorron, représentations de la chorale dans les EHPAD et fêtes locales...



*Le minibus pour se rendre aux ateliers
si vous ne pouvez pas vous déplacer*



*La découverte du Vélorail
à Saint Loup du Gast*



*Des ateliers peinture
pour apprendre et se détendre*



Bon à savoir

Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Bassin de vie de Gorron, Landivy et Ambrières les Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport (l'Association a un minibus pour faciliter votre participation aux ateliers).

Le programme mensuel est disponible sur la page facebook @epidubocage ainsi qu'à la mairie.

N'hésitez pas à le demander !

Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie, l'animatrice de l'Epi du Bocage

02 43 32 54 08 / 06 38 46 34 90

✉ epidubocage@orange.fr

[@epidubocage](https://www.facebook.com/epidubocage)

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

CCBM Economie 2021

Espace « Entreprises », le nouveau portail local dédié au recrutement



Poursuivant ses actions afin de dynamiser le marché de l'emploi, la Communauté de Communes du Bocage Mayennais enrichit son offre de services et déploie un portail « Entreprises » sur son site internet www.bocage-mayennais.fr.

Ce nouvel espace est dédié à la **promotion des entreprises, des métiers et des offres d'emplois, des stages et alternances**. Demandeurs d'emploi, jeunes, parents, salariés en reconversion..., chacun peut accéder et candidater aux offres déposées en temps réel par les entreprises, les associations ou les collectivités ! Dans le même temps, une CVthèque vient aider les recruteurs à trouver leurs futurs collaborateurs parmi les CV déposés.

A son lancement début 2021, le portail « Entreprises » comptera une centaine d'offres de tout type (emplois, stages, contrats longs, partiels...). Sur inscription, chaque employeur du territoire dispose d'un espace dédié dans lequel, il peut présenter son entreprise, son activité, ses projets de développement et surtout ses métiers. Photos et de vidéos de l'entreprise viennent illustrer cette présentation.

La Mission « Emploi » de la Communauté de Communes se tient à la **disposition des employeurs** pour les accompagner dans cette mise en ligne : mathieugouirand@ bocage-mayennais.fr et 02.43.08.47.47.



« Vous êtes en recherche d'emploi ou en réflexion sur votre avenir professionnel, rendez-vous sur le portail « entreprise » du Bocage Mayennais pour découvrir les opportunités locales : www.bocage-mayennais.fr. »



La communauté de Communes aux côtés des Artisans et commerçants



Déchetteries

Horaires des déchetteries

Oisseau	Horaires d'hiver (1 ^{er} novembre au 31 janvier)	Horaires d'été (1 ^{er} février au 31 octobre)
Lundi	10h-12h	10h-12h
Mercredi	10h-12h	10h-12h
Samedi	10h-12h / 14h-17h	10h-12h / 14h-17h

Ambrières les Vallées	Horaires d'hiver (1 ^{er} novembre au 31 janvier)	Horaires d'été (1 ^{er} février au 31 octobre)
Lundi	15h-17h30	15h-18h
Mercredi	15h-17h30	15h-18h
Vendredi	10h-12h	10h-12h
Samedi	10h-12h / 14h-17h30	10h-12h / 14h-18h

Gorron	Horaires d'hiver (1 ^{er} novembre au 31 janvier)	Horaires d'été (1 ^{er} février au 31 octobre)
Lundi	14h-17h	10h-12h
Mercredi	14h-17h30	14h-18h
Vendredi	14h-17h30	14h-18h
Samedi	10h-12h / 14h-17h30	10h-12h / 14h-18h

Don du sang



DONNER SON SANG. c'est sauver des vies

DONNER SON SANG, ne prend qu'1 heure, mais le service rendu est démultiplié.

DONNER SON SANG, c'est un geste simple et solidaire !

Vous pesez au moins 50 kilos, Vous avez entre 18 et 70 ans,

Une équipe de médecins et d'infirmier(e)s, accompagnée de volontaires de ADSB du Pays d'Ambrières sera là pour vous accueillir lors des prochaines collectes qui auront lieu pour l'année 2021 aux dates suivantes.

Se munir de sa carte d'identité

A savoir: La durée de vie des produits sanguins:

5 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges et 1 an pour le plasma.

Les femmes peuvent faire jusqu'à 4 dons de sang total par an, les hommes 6 dons.

La durée minimal entre chaque don est de 8 semaines.

Mardi 19 janvier

Mardi 20 avril

Mardi 15 juin

Mardi 17 août

Mardi 16 novembre

Collectes

2021

Pays d'Ambrières

Dons de sang et de plasma

Maison du don 14, rue du Père Domaigné 53000 Laval .

RV par téléphone : **02 43 66 90 00**



Polleniz s'organise pour s'adapter à la diversité de ses activités et de ses adhérents

Polleniz, association qui accueille tous les propriétaires et détenteurs de végétaux et produits végétaux, est en charge de la santé du végétal. Son nouveau président, Roland Foucault, élu lors de l'Assemblée générale du 23 septembre 2020, a émis la volonté d'avoir un représentant dans chaque département où Polleniz mène des actions. Il sera donc secondé par 4 vice-présidents : Alain Colas (Loire-Atlantique), Catherine Girault (Sarthe), Richard Chamaret (Mayenne) et Jacques Rauturier (Vendée). Alain Pelloquin (trésorier), Luc Normand (trésorier adjoint), secrétaire (François Ouvrard), secrétaire adjoint (Claude Charron) complètent le bureau. Le conseil d'administration est maintenant composé de 18 membres qui représentent les adhérents de chaque collège et de chaque département.

L'adhésion à Polleniz est ouverte aux professionnels de la filière végétale, aux collectivités territoriales et EPCI, aux jardiniers amateurs et autres propriétaires d'espaces végétalisés et aux opérateurs de luttes collectives. Les adhérents sont donc répartis en 4 collèges et bénéficient d'offres de services dédiées.

Polleniz applique le concept clé de la prévention, de la surveillance et de la lutte contre des dangers sanitaires, des organismes nuisibles, des organismes émergents et des espèces exotiques envahissantes ayant des impacts négatifs sur

l'économie, l'environnement et/ou la santé publique.

Entre autres, l'association met en œuvre la lutte collective contre les chenilles urticantes processionnaires du pin, du chêne, Bombyx cul brun...). Elle anime et coordonne la lutte contre les Rongeurs aquatiques envahissants (RAE) grâce à son réseau de piégeurs bénévoles. Polleniz propose aussi aux communes d'adhérer à un Plan d'Action collectif Frelon Asiatique (PAC FA) qui permet de mettre rapidement en œuvre une intervention en cas de détection d'un nid et d'assurer un suivi de la population de frelons asiatiques sur le territoire. Polleniz a également mis en place un plan d'action contre l'Ambroisie à feuilles d'armoise et la Berce du Caucase. Ces plantes exotiques envahissantes représentent de réels enjeux de santé publique et environnementaux.

En outre, Polleniz c'est aussi un réseau de salariés et d'adhérents experts dans les domaines de la protection des végétaux, de la biodiversité et des problématiques de santé, qui peuvent vous accompagner aussi sur vos besoins d'expertises en santé des végétaux et en environnement comme pour vos besoins de formations.

Les collaborateurs sont répartis sur toute la région dans des antennes départementales que vous pouvez contacter pour obtenir plus de renseignements sur les actions de Polleniz.

Polleniz 53

Responsable d'antenne : Fabien Angot

Elu départemental référent : Richard Chamaret

17 boulevard des Manouvriers

Zone artisanale

53810 Changé

Tel : 02 43 56 12 40

Mel : polleniz53@polleniz.fr

www.polleniz.fr

Grippe Aviaire



Les autorités françaises ont placé 45 départements en risque élevé d'introduction de la grippe aviaire, obligeant notamment les éleveurs à confiner leurs volailles ou poser des filets de protection. Cette consigne est aussi valable pour les particuliers possédant des volailles en basse-cour.

Ces mesures de protection sont justifiées par « la nécessité de prendre des mesures de prévention pour protéger les élevages de volailles françaises d'une potentielle contamination par le virus influenza aviaire par les oiseaux sauvages dans les zones à risque particulier, la Mayenne en fait partie.

Donc si vous possédez des volailles chez vous, mieux vaut les protéger en les confinant ou en installant un filet de protection au-dessus de leur enclos. C'est effectivement la seule solution afin d'éviter que d'autres volatiles ne viennent au contact de vos animaux.

Grippe Aviaire



Vous détenez une basse-cour :



Soyez vigilant et acteur du combat contre la grippe aviaire :

- **Limitez tout contact** entre vos volailles et la faune sauvage
- **Alertez**, si vous constatez une mortalité anormale dans votre basse-cour :
 - votre vétérinaire sanitaire
 - ou
 - la direction départementale de la cohésion sociale et la protection des Populations,,
- **Alimentez et abreuvez** vos volailles **à l'abri** de la faune sauvage

Des éleveurs inquiets !

La Mayenne compte 800 élevages de volailles, dont la moitié en plein air. Les éleveurs professionnels sont tenus de respecter des mesures strictes de biosécurité afin d'éviter toute contamination. En effet, un élevage ou une basse cour touché, entraîne un abattage préventif massif des volailles dans un rayon, de plusieurs kilomètres, fixé par arrêté qui peut s'étendre à plusieurs communes.

Considérant la propagation rapide du virus responsable de l'influenza aviaire dans l'avifaune , la nécessité de prévenir le risque d'extension de l'épizootie est aussi devenue l'affaire de tous !

1 Arbre - 1 Mayennais



**Ensemble,
relevons le défi !**

**300 000 arbres plantés
pour 2020**



La saison de plantation est arrivée, c'est le moment de participer au défi !

Qui peut participer ?

Tout le monde peut mettre la main à la pâte, que vous soyez particulier, association, collectivité, agriculteurs, entreprises... votre participation est la bienvenue que ce soit pour un arbre ou plusieurs centaines.

Comment prendre part au défi ?

Il est très simple de participer au défi, il s'agit de planter un ou des arbres en Mayenne.

Ces plantations peuvent prendre une multitude de formes : arbre d'ornement dans un lotissement, haies sur le bord d'un chemin, verger sur une propriété de famille, alignement d'arbres sur une parcelle agricole, bosquet sur le terrain d'une collectivité... les possibilités sont nombreuses.

Une fois ces plantations réalisées, il vous suffit de vous rendre sur le site www.ecomotives53.fr et de compléter le formulaire. Un tirage au sort est réalisé tous les 10 000 arbres inscrits et permet de bénéficier d'un bon d'achat en jardinerie.

Des aides à la plantation

Pour vous accompagner dans votre projet, différents dispositifs d'aides existent : des aides du Département de la Mayenne, de la Fédération départementale des chasseurs ou des collectivités locales... Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter le Point info bocage 53 animé par la Chambre d'agriculture afin d'être orienté vers le dispositif correspondant le mieux à vos attentes et de bénéficier de nombreux conseils.

Contact du Point info bocage 53

pointinfobocage53@mayenne.chambagri.fr

Tél. 02 43 67 37 00

En complément des différents enjeux écologiques, sociaux et économiques auxquels répondent les projets, ces plantations contribuent à relever le défi « un arbre, un Mayennais » !



Partageons de Grands Défis 2021



Maxime SOREL, jeune marin de 34 ans, porte haut les couleurs de la Mayenne sur le Vendée Globe. C'est à ce jour la plus grande course à la voile du monde, en solitaire, sans escale et sans assistance. Maxime avec son IMOCA de 2007, rivalise avec des bateaux plus récents. Actuellement 10^{ème} au classement, il devrait arriver fin janvier aux Sables d'Olonne après plus de 85 jours et 53 000 km de navigation.